



Pension de reversion pour une ex épouse de résidents en France

Par **mabroukette**, le **02/10/2018** à **19:14**

bonjour, rn une parente résidant en Algérie dont l'ex-époux décédé résidait en France, aimerait savoir quelle est la procédure pour déposer une demande de pension de réversion sachant qu'elle a été mariée à ce dernier durant 6 années. rn Il est à noter que la caisse de sécurité sociale ne peut lui révéler son numéro d'immatriculation car cela relève du secret professionnel. merci de bien vouloir répondre à ma question afin que je puisse la renseigner correctement. rn cordialement

Par **amajuris**, le **02/10/2018** à **20:55**

bonjour, rn même si votre parente ignore le numéro de sécurité sociale de son mari, elle doit pouvoir faire sa demande de pension de reversion. rn voir ce document: rn <https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/files/live/sites/pub-bootstrap/files/Guides%20et%20formulaire/demande-retraite-reversion.pdf> rn salutations